A 17 ans, il fuit l'Afghanistan pour Namur

L'ASBL Pari Mena aide les mineurs étrangers

À Namur, L'ASBL Pari Mena aide des mineurs étrangers qui ont fui leur pays pour échapper à des situations de conflits. À l'occasion du premier anniversaire de l'ASBL, nous avons rencontré Ziuauddvin, qui a quitté l'Afghanistan car il était devenu la cible des Talibans. Il témoigne de sa nouvelle vie à Namur, loin de ses parents.

À Namur, 23 mineurs étrangers non accompagnés, ayant fui leur pays sont pris en charge par L'AS-BL Pari Mena. Celle-ci aide ces jeunes à devenir autonome, quand ils quittent les centres d'accueil.

Nous avons rencontré quelquesuns de ces adolescents qui ont obtenu le statut de réfugié politique. Ils nous racontent leur histoire.

Ziuauddvin est un jeune Afghan de 17 ans, arrivé en Belgique l'an passé. « Je ne pouvais plus rester dans mon pays. J'étais menacé par les Talibans, des extrémistes qui dominent mon pays », commence-t-il. « En fait, je réalisais des vidéos comme stagiaire pour le gouvernement. Mais chez moi, travailler pour les autorités est mal perçu par les Talibans. À plusieurs reprises, ce groupe m'a me-famille. Sa terrible histoire a nacé dans la rue, avec des armes. commencé quand elle est deve-Heureusement, à chaque fois, la police est intervenue à temps », ajoute-t-il.

Selon le jeune homme, ses parents auraient eu peur de le perdre et ils lui auraient payé un ticket d'avion pour la Belgique, pour qu'il y vive en sécurité.

« ICI, JE SUIS EN SÉCURITÉ »

Dès qu'il arrive à Bruxelles, le jeune afghan s'adresse aux policiers car il ne sait où aller. Ceuxci l'emmènent au centre de la Croix-Rouge d'Oignies. Avec l'aide des assistantes sociales, il est reconnu comme réfugié poli-

Mais comme il faut de la place dans les centres d'accueil, Ziuauddvin est pris en charge par l'ASBL Pari Mena, qui l'aide à devenir autonome. À l'heure actuelle, il suit des cours dans la construction à Namur et il vit dans un studio, à Saint-Servais. Même si sa famille lui manque, si je sais que les Rwandais pillent il compte rester ici car il se sent, enfin, en sécurité.

une Congolaise de 17 ans, arrivée en mars 2012. Pour elle, il est vraiment dur de vivre loin de sa

nue amie avec une Rwandaise. « Il faut déjà savoir que le Rwanda attaque sans cesse le Congo. Donc, être ami avec un habitant de ce peuple est mal vu », explique la jeune fille, attristée par ces conflits. « Malgré tout, j'ai invité cette fille chez moi. Mais la police est arrivée à la maison et elle a fouillé le sac de mon amie. Elle y a retrouvé des armes et des munitions. Directement, on nous a embarqués », explique-t-elle. « Après deux jours en cellule, un des agents m'a dit qu'une voiture m'attendait dehors. C'était mon oncle. Il m'a avoué avoir payé un policier pour me laisser sortir. C'est un pays tellement corrompu...» Pour la protéger, son oncle lui paie un billet d'avion pour Bruxelles.

En Belgique, Nuru est prise en charge par un des centres Fédasil puis par Pari Mena. «Pourtant je veux retourner chez moi. Mais tout et violent les femmes. Et puis, je suis aussi menacée par mon Mais ce n'est pas le cas de Nuru, peuple car j'étais amie avec une Rwandaise ». ■

SHANTI DUPARQUE



Ziuauddvin, 17 ans a quitté son pays car il était menacé par les Talibans.

DU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION

« Elles ont fui l'excision »

SÉBASTIEN BOCKET ASSISTANT SOCIAL CHEZ PARI MÉNA

Shanti Duparque JOURNALISTE

L'ASBL Pari Mena aide les mineurs étrangers à s'intégrer dans la société. Et à Namur, Sébastien Bocket, assistant social précise qu'il accompagne surtout des jeunes afghans et des guinéennes.

D'où viennent les mineurs non accompagnés?

Tout d'abord, nous sommes l'antenne namuroise de l'ASBL Mentor-Escale à Bruxelles, qui s'occupe de plus de 250 jeunes exilés, non accompagnés. Et mes collègues de la capitale aident surtout de jeunes afghans et de guinéennes. C'est le cas aussi de Namur. Sur 23 jeunes, nous avons 8 Afghans et 4 Guinéennes. Ces dernières quittent leur pays pour éviter le mariage forcé ou encore l'excision.

En tant qu'assistant social, quel est le plus dur dans l'aide à ces mineurs?

C'est la différence de langage.

Maintenant la procédure d'asile est plus rapide car on libère plus vite la place dans les centres d'accueil. Avant, le jeune passait plus de temps dans ces centres où au final il apprenait la langue. Maintenant, il est donc plus difficile d'effectuer des démarches administratives ou de convaincre les proprios car ils ne veulent pas d'un mineur étranger, ne parlant pas bien le français. ■

